

COMMUNIQUE DE PRESSE

Méningites en Occitanie : point de situation de l'ARS

Depuis le début de l'année, 30 cas de méningites ont été signalés à l'ARS sur l'ensemble de la région Occitanie. Deux jeunes d'une vingtaine d'années sont décédés récemment des suites d'une méningite à méningocoque de type C dans la région de Montpellier. Dans chacun de ces cas, l'Agence régionale de santé intervient pour prévenir la propagation de la maladie.

La méningite à méningocoque est une infection qui fait l'objet d'une déclaration obligatoire par les professionnels de santé auprès de la plateforme d'urgence et de veille sanitaire de l'ARS. Depuis le début de l'année, 30 cas ont été signalés à l'ARS sur l'ensemble de la région Occitanie, ce qui correspond à l'incidence moyenne habituellement constatée pour cette maladie (600 cas par an en France, soit 1 à 2 cas pour 100 000 personnes).

Des mesures préventives auprès des proches

Dans le cas des deux personnes décédées récemment dans la région de Montpellier, les premiers résultats des prélèvements bactériologiques ont confirmé une méningite d'origine bactérienne à méningocoques de type C. L'enquête épidémiologique ne permet pas d'établir de lien entre ces deux cas. Pour identifier précisément le germe, des analyses complémentaires sont actuellement effectuées par le Centre national de référence des méningocoques, à l'Institut Pasteur (CNR). Les personnes qui ont été en contact de manière directe et prolongée avec les patients infectés ont été identifiées et incitées à consulter leurs médecins traitants pour un traitement antibiotique préventif.

Un risque de transmission faible

La méningite à méningocoque est une grave infection qui affecte la membrane du cerveau. Elle survient le plus souvent chez les jeunes enfants, les adolescents et les jeunes adultes. Le risque de transmission est faible : le méningocoque est une bactérie très fragile en dehors de son environnement naturel, l'arrière-gorge. Cette bactérie se transmet par le biais des sécrétions respiratoires ou salivaires, uniquement de personne à personne, à courte distance, face à face, par exemple par les postillons ou les baisers, mais en aucun cas par les objets, les animaux ou l'eau. La majorité des personnes exposées à la bactérie ne contracte pas l'infection.

Un vaccin recommandé jusqu'à 24 ans

Aujourd'hui, il existe un vaccin efficace contre la méningite de type C. L'ARS rappelle que ce vaccin est recommandé depuis 2010 pour les personnes âgées de 12 mois à 24 ans. Cette vaccination est désormais obligatoire chez les nourrissons nés depuis le 1^{er} janvier 2018.